

Liste des professions exigeant des talents mondiaux (Volet des talents mondiaux – Catégorie B)

En vigueur à compter du 5 juillet 2019

Dans la cadre de la catégorie B du Volet des talents mondiaux, les employeurs peuvent embaucher des travailleurs étrangers temporaires hautement qualifiés pour pourvoir des postes visant des professions figurant sur la liste suivante.

CNP	Profession	Exigence de salaire minimum	
		Taux horaire	Salaire annuel
0213	Gestionnaires de systèmes informatiques	Procédure à suivre pour déterminer le salaire à offrir	
2147	Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (sauf ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel)		
2161*	Mathématiciens/mathématiciennes et statisticiens/statisticiennes * Les appellations d'emploi ou les professions en lien avec l'actuariat sont exclues de la portée de cette sous-catégorie.		
2171	Analystes et consultants/consultantes en informatique		
2172	Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données		
2173	Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel		
2174	Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs		
2175	Concepteurs/conceptrices et développeurs/développeuses Web		
2281	Techniciens/techniciennes de réseau informatique	39,42 \$	82 000 \$
2283	Évaluateurs/évaluatrices de systèmes informatiques	34,13 \$	71 000 \$
5131**	Producteurs/productrices, directeurs/directrices techniques, de création et artistique et gestionnaires de projet – Effets visuels et jeux vidéo ** Ces postes doivent exiger un minimum de trois années d'expérience dans l'industrie des effets visuels, jeux vidéo ou animation dans un ou une combinaison des rôles suivants : producteur, directeur technique, directeur de création, directeur artistique ou gestionnaire de	37,50 \$	78 000 \$

	projet, coordonnateur sénior, ou gestionnaire de département, avec trois années d'expérience de travail dans au moins un ou plusieurs des compétences pertinentes à l'industrie des effets visuels, jeux vidéo ou de l'animation suivantes : surfaçage et développement de l'aspect; personnage ou réglage de la simulation ; peinture mate; la gestion de budgets et la gestion des équipes ou développement de techniques « pipeline » et application pour effets visuels, jeux vidéo ou la production d'animation.		
5241***	<p>Designers dans le domaine des médias numériques</p> <p>*** Ces postes doivent exiger un minimum de trois années d'expérience de travail dans au moins une des compétences suivantes de la conception de médias numériques : modélisation 3D, composition numérique, peinture numérique et rotoscopie, « layout et matchmove », environnement numérique et peinture des décors numériques, texture, éclairage, effets de personnage 3D (CFX), effets et simulations (FX), design et scénario et squelettage, interfaces graphiques ou expérience utilisateur, « conception adaptive » (pour le domaine des jeux vidéo), réalité virtuelle, réalité augmentée, animation d'un média numérique, création de niveaux pour la conception de médias numériques, logiciels de traitement pour la conception de médias numériques, logiciel de développement « pipeline » ou applications pertinentes pour la conception de médias numériques.</p>	36,06 \$	75 000 \$

Mesure transitoire pour les professions retirées de la liste

Jusqu'au **4 août 2019**, il sera toujours possible de soumettre une demande pour l'une des professions suivantes :

CNP	Profession	Exigence de salaire minimum	
		Taux horaire	Salaire annuel
0211	Directeurs/directrices des services de génie	Procédure à suivre pour déterminer le salaire à offrir	
0212	Directeurs/directrices des services d'architecture et de sciences		